

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-18908 / 109320
Société de la Loterie de la Suisse Romande, 1000 Lausanne
Hotline, opération informatique, promotions-animations: interventions lors de problèmes techniques sur les équipements et applications IT de la société.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
2 H
01.09.2011–31.08.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19144 / 112227
Credit Suisse SA Contact Center Romandie, 1002 Lausanne
Contact Center Romandie
besoins spéciaux de consommation
7 H, 18 F
19.09.2011–18.09.2014 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

6 septembre 2011

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail